

Symposium AFI sur la Sécurité de l'Aviation Civile

(Dakar, du 27 au 28 mai 2014)

Session 6 :

**Contribution de l'Industrie à l'amélioration
de la sécurité de l'aviation et de la performance
de navigation aérienne en Afrique**

SUJET :

**Mise en place d'une équipe de sécurité des pistes
à l'aéroport international Léopold Sédar Senghor**

PRESENTE PAR

**Monsieur Papa Maël DIOP, Directeur Général
de l'Agence des Aéroports du Sénégal (ADS)**

SOMMAIRE

- 1. CONTEXTE**
- 2. OBJECTIF**
- 3. DISPOSITIONS ENTREPRISES**
- 4. MISE EN PLACE D'UNE EQUIPE DE SECURITE
DES PISTES A L'AILSS**

1. CONTEXTE

DECISIONS ISSUES DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE D'ABUJA DE JUILLET 2012 :

- Plan d'actions sur la sécurité aérienne dans la région AFI**
 - 1. Mise en œuvre des exigences (politiques, institutionnelles et réglementaires)**
 - 1. Renforcement des capacités**
 - 2. Mise en œuvre des initiatives et recommandations de sécurité**
 - 3. Gestion de la sécurité et mesures de réductions des accidents**

1. CONTEXTE (suite et fin)

DECISIONS ISSUES DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE D'ABUJA DE JUILLET 2012 :

- Objectifs cibles de sécurité à réaliser d'ici fin 2015
 1. Réduction graduelle du taux d'accidents
 2. Mise en oeuvre d'un système de gestion de la sécurité et de la certification des aérodomes internationaux.

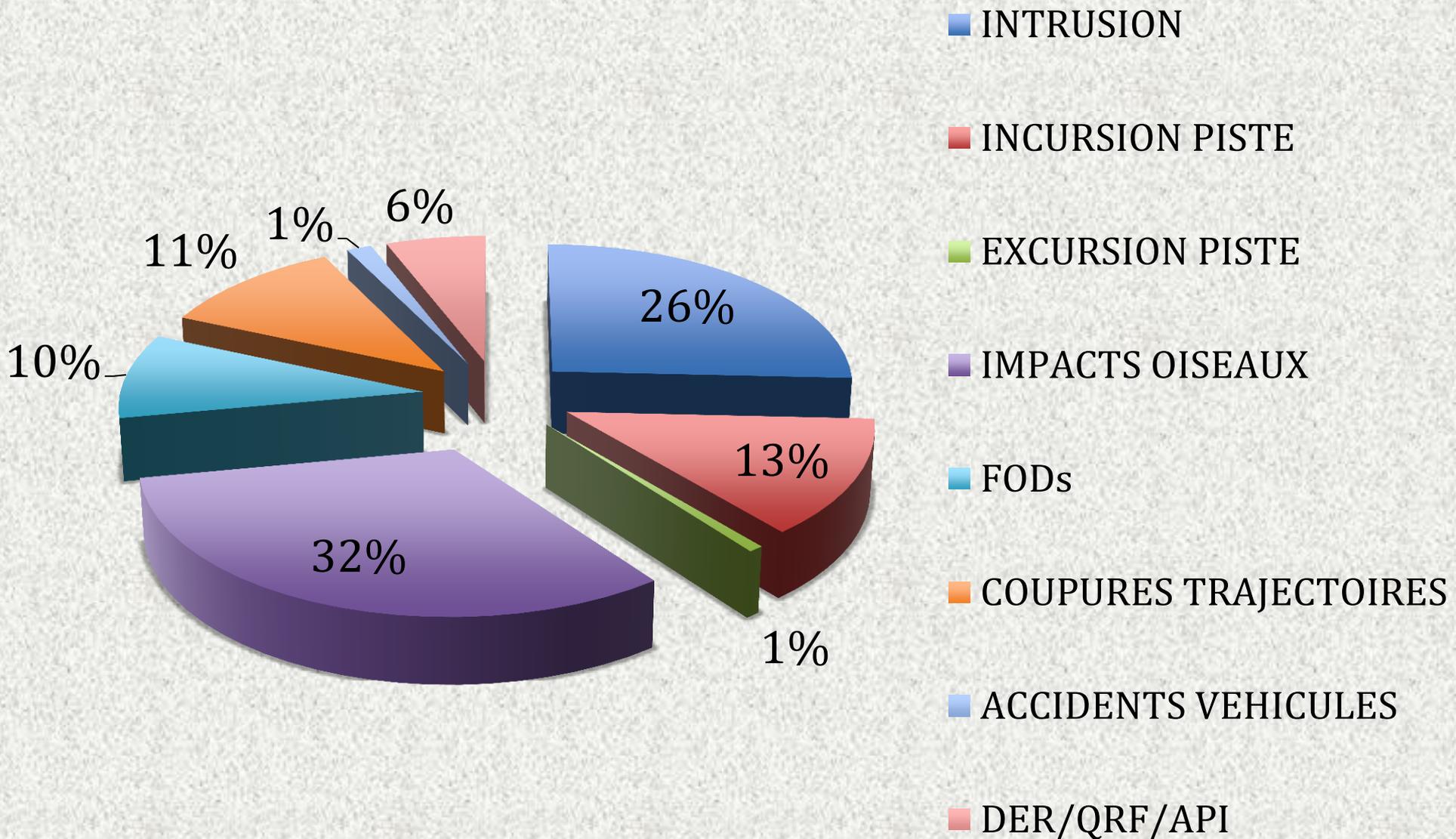
2. OBJECTIF

**CONTRIBUER A LA REDUCTION DU TAUX
D'ACCIDENTS PAR LA MISE EN PLACE D'UNE
EQUIPE DE SECURITE DES PISTES D'ICI FIN 2014**

3. DISPOSITIONS ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA GESTION DE LA SECURITE

- REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR L' AIRE DE MOUVEMENT**
- MISE EN PLACE DU SMS :**
 - **ENGAGEMENT DE LA DIRECTION GENERALE**
 - **CREATION D'UN COMITE DE SECURITE**
 - **SENSIBILISATION**
 - **MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE COLLECTE DE DONNEES**

REPARTITION DES EVENEMENTS SECURITE 2013



4. MISE EN PLACE D'UNE EQUIPE DE SECURITE DES PISTES

- ROLE PRINCIPAL :**

ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION VISANT A ELIMINER OU ATTENUER LES RISQUES

- OBJECTIFS ASSIGNES :**

a. AMELIORATION DE LA COLLECTE ET DU PARTAGE DES DONNEES DE SECURITE DES PISTES

b. IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES

c. FORMULATION DES RECOMMANDATIONS

☐ CHRONOGRAMME DE MISE EN PLACE

Réf.	Actions	Acteurs	Echéance	OBS
1	Partage de l'information	ADS	04/06/14	Elle se fera à la réunion du comité de sécurité où les entités, membres de l'équipe, sont représentées
2	Lettre du DG des ADS aux différentes entités concernées pour désigner leur représentant	ADS	06/06/14	Cette lettre va rappeler de façon succincte les motivations et avantages de la mise sur place d'une telle équipe
3	Décision portant création de l'équipe de sécurité des pistes	ADS	07/07/14	
4	Tenue de la première réunion de l'équipe (élaboration TDR, désignation coordonnateur, proposition planning de travail)	Membres de l'équipe	04/08/14	
5	Tenue 2 ^{ème} réunion (validation des TDR, du planning de travail)	Membres de l'équipe	04/09/14	

*Merci
De
votre attention*